

Seul le top des étudiants de 1^{ère} bac continuera ses études de médecine

Jean-Claude Marcourt a fait approuver son projet de filtre des études de médecine et dentisterie. Les étudiants devront passer un concours, mais seulement au terme de la 1^{ère} bac.

EXPRESS

Jean-Claude Marcourt reste fidèle à ses convictions: **il n'y aura pas de test contraignant** au début des études de médecine.

Par contre, les étudiants devront passer **un concours au terme de leur 1^{ère} bac**. Et seuls les meilleurs seront admis à continuer leurs études.

Avec ce projet, Marcourt estime **répondre aux exigences du Fédéral**. Ce dernier devrait assouplir les quotas Inami, sur base du cadastre de l'offre médicale à venir.

Les étudiants de médecine de Wallonie et Bruxelles devront désormais passer en concours en fin de 1^{ère} bac. Les places seront chères. Mais après, ils devraient avoir l'assurance de recevoir leur numéro Inami en fin de cursus.

NATHALIE BAMPES

Cinq mois après avoir promis au Fédéral qu'il s'attaquerait au problème, le ministre francophone de l'enseignement supérieur, Jean-Claude Marcourt, a tranché dans le dossier épineux de l'accès aux études de médecine. Il a déposé vendredi, au gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, un important avant-projet de décret instaurant un concours à la fin de la 1^{ère} année de médecine et de dentisterie. Le texte a été approuvé.

Concrètement, sur base des quotas Inami délivrés par le Fédéral, un nombre d'étudiants «admissibles» en seconde année de médecine sera déterminé. En choisissant de réaliser ce «filtre» à la fin de la 1^{ère} année, et non au début, le ministre reste fidèle à ses

convictions: il ne s'agit pas de bloquer l'accès à l'enseignement supérieur. «*Ces mécanismes sont socialement discriminants*», rappelle-t-il. Compte tenu des fortes disparités de niveau entre élèves en Communauté française, un examen d'entrée au début des études risquait de décourager – voire éliminer – certains «candidats» médecins aptes à réussir leur cursus. Le concours de fin d'année ne sera d'ailleurs réalisé que sur les matières médicales enseignées au second semestre.

Était-ce ce que le gouvernement fédéral attendait? Pour rappel, en décembre dernier, la ministre de la santé Maggie De Block

et Jean-Claude Marcourt avaient passé un deal fin de l'année dernière: la FWB accepte de filtrer les étudiants en médecine (comme le font les Flamands). En échange, le Fédéral accepte de lâcher du lest sur les quotas Inami (jugés insuffisants au sud du pays). Pour lâcher la bride, Maggie De Block avait d'abord pour mission de réaliser un cadastre de l'offre médicale.

Jean-Claude Marcourt dit avoir tenu ses engagements. «*Même si on ne m'a jamais apporté la preuve de la nécessité de planification médicale*». Ce cadastre justement, où en est-il? Vendredi, la ministre a présenté son projet à la Commission de planification. Il devra ensuite passer le cap de la conférence interministérielle avant d'atterrir sur la table du conseil des ministres. Il faudra alors se mettre d'accord sur le chiffre (numerus fixus) des étudiants admissibles, en tenant compte des étudiants «perdus» en cours de route, et

des étudiants étrangers...

Maggie De Block est-elle satisfaite du pas réalisé par la FWB? Au cabinet de la santé, on déclare ne pas vouloir réagir sans avoir vu le texte complet. La N-VA par contre a jugé «insuffisants» l'effort réalisé par Jean-Claude Marcourt. «*Il ne remplit pas son contrat*», ju-

gent les nationalistes flamands. Pour eux, il faut mettre le filtre à l'entrée des études, et non en fin d'année.

Les doyens soulagés

Du côté des doyens des facultés de médecine, on se dit soulagé qu'une solution soit trouvée. En effet, si Maggie De Block juge le projet de Marcourt acceptable, tous les étudiants en médecine qui terminent actuellement leur cursus devraient avoir la garantie d'obtenir, en cas de réussite, un numéro Inami. Dans le deal passé avec Marcourt, elle a en effet promis de faire un lissage

positif des numéros Inami jusqu'en 2020. «*Pour nous, les exigences sont remplies*», explique Yvon Englert, le doyen de la Faculté de médecine de l'ULB.

Au départ, certains doyens de médecine (UCL, ULB, Namur...) auraient préféré un test contraignant à l'entrée des études. «*Mais ce test aurait alors dû être assorti d'une année propédeutique de remise à niveau des élèves, compte tenu des fortes disparités de niveau dans l'enseignement secondaire*», précise Dominique Van Pee, le doyen de la faculté de médecine de l'UCL. La piste a donc été rapidement écartée. «*Parmi les solutions restantes, le concours en fin de 1^{ère} année nous semblait la meilleure solution*, explique encore le doyen. Un concours en fin de 1^{er} quadrimestre ne laissait pas le temps aux étudiants de faire face aux réalités universitaires. Quant au concours en fin de 3^e année, il était inacceptable, car survenant beaucoup trop tard dans le cursus.

«On ne m'a jamais apporté la preuve de la nécessité de planification médicale.»

JEAN-CLAUDE MARCOURT
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR EN FWB